



COMMUNE DE COURCHAVON

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Jeudi 6 février 2025 à 20h00, à la Halle de gymnastique communale

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 29 août 2024
2. Prendre connaissance et voter un crédit d'étude de CHF 100'000 pour la réfection du pont de l'Allaine, sous réserve d'éventuelles subventions à recevoir et participations de tiers ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds ainsi que sa consolidation
3. Prendre connaissance et voter un crédit de CHF 110'000.- pour le passage au LED de l'éclairage public de la route cantonale et du secteur Le Crin, sous réserve d'éventuelles subventions à recevoir et participations de tiers ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds ainsi que sa consolidation.
4. Fixer la quotité d'impôt et les diverses taxes et redevances communales ; discuter et approuver le budget 2025
5. Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la commune mixte de Courchavon
6. Information sur les travaux de rénovation de la halle
7. Information sur les travaux d'aménagement de l'Allaine
8. Divers

Le procès-verbal mentionné ci-dessus au point 1 est déposé publiquement au secrétariat communal ou sur le site internet communal www.courchavon-mormont.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le nouveau règlement mentionné au point 5 est déposé publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'assemblée communale au secrétariat communal où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.

Le budget 2025 sera à disposition sur le site internet de la commune. Il pourra également être consulté au Secrétariat communal avant l'assemblée. Le budget ne sera pas distribué en assemblée.

Courchavon, le 17 janvier 2025

Le Conseil communal

Vice-maire 2025

Monsieur Julien Jubin a été nommé vice-maire pour cette année 2025

FETE DU VILLAGE – Save the date

5 et 6 juillet 2025

La commission d'organisation de la fête du village travaille déjà à cette organisation, elle cherche encore du renfort au niveau du comité d'organisation et ce, dès à présent. Elle cherche aussi des bénévoles au moment de l'événement. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la présidente, Mme Aurélie Froidevaux en appelant au 079 352 37 40 ou par courriel à : aure.froidevaux@gmail.com. Déjà un grand merci aux personnes qui s'investissent pour animer notre vie locale.

Commune Courchavon – Quotité et taxes 2025

Quotité	1.90	
Taxe immobilière	1‰	de la VO
Taxe d'entretien des cours d'eau – dangers de crues	0.25 ‰	de la VO
Taxe des chiens	CHF 50.-	par chien
Eau potable	Taxe consommation	Taxe de base
De 0 à 55 m ³ /an	2.70/m ³	160.-
De 56 à 500 m ³ /an	2.50/m ³	170.-
De 501 à 1'000 m ³ /an	2.35/m ³	260.-
De 1'000 à 3'000 m ³ /an	2.15/m ³	450.-
De 3'001 à 5'000 m ³ /an	1.95/m ³	1'005.-
Au-delà de 5'000 m ³ /an	1.75/m ³	1'935.-
Eaux usées	Taxe consommation	Taxe de base
De 0 à 55 m ³ /an	1.25/m ³	65.-
De 56 à 500 m ³ /an	1.05/m ³	75.-
De 501 à 1'000 m ³ /an	0.80/m ³	180.-
De 1'000 à 3'000 m ³ /an	0.60/m ³	395.-
De 3'001 à 5'000 m ³ /an	0.40/m ³	1'035.-
Au-delà de 5'000 m ³ /an	0.20/m ³	2'095.-
Taxes des ordures ménagères		Tarifs
Personne seule	<i>Nouveau (anc. 60.-)</i>	70.-
Couple sans enfant et famille	<i>Nouveau (anc. 100.-)</i>	120.-
Famille avec 1 enfant et plus	<i>Nouveau (anc. 120.-)</i>	150.-
Résidences secondaires		110.-
Restaurant	Moins de 40 places	110.-
	Plus de 40 places	210.-
Commerces, entreprises, usines	Jusqu'à 10 personnes	170.-
	De 10 à 20 personnes	260.-
	Plus de 20 personnes	360.-
Exploitations agricoles	Sans bétail	60.-
	Avec bétail	120.-
Emoluments permis de construire et divers		
Grand permis	De 100.- à 400.-	
JURAC – grand permis	125.-	
Petit permis	100.-	
JURAC – petit permis	10.-	
Séance de conciliation sur opposition	De 30.- à 50.-	
Police des constructions	De 50.- à 100.-	
Copie règlements communaux	10.-	
Puis par tranche de temps ½ heure	25.- à 100.- max.	

BIBLIOBUS 2025

HORAIRE DU BIBLIOBUS À COURCHAVON EN 2025



Rendez-vous : Place de parc devant le restaurant des Trois Poissons
jeudi 15:15 - 16:15

23 janvier	21 août
20 février	18 septembre
20 mars	16 octobre
17 avril	13 novembre
22 mai	11 décembre
lundi, 16 juin	

HORAIRE DU BIBLIOBUS À MORMONT EN 2025



Rendez-vous : Place de parc à côté de l'ancienne école
jeudi 16:30 - 17:15

23 janvier	21 août
20 février	18 septembre
20 mars	16 octobre
17 avril	13 novembre
22 mai	11 décembre
lundi, 16 juin	

En cas de neige, de travaux, de manifestation dans votre village, veuillez consulter l'horaire sur le site du Bibliobus : www.bibliobus.ch

!!! LE CONSEIL COMMUNAL VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2025 !!!